



## Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978  
[www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

### **Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro V701-2020-00 intitulé :**

« Règlement numéro V701-2020-00 décrétant une dépense de 11 219 550 \$ et un emprunt de 11 219 550 \$ pour l'exécution des travaux de construction d'un nouveau réservoir d'eau potable et de nouvelles conduites d'adduction »

Je, M<sup>e</sup> Patrice de Repentigny, greffier de la Ville de Saint-Rémi certifie :

- ☞ que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro V701-2020-00 est de 6 537;
- ☞ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 553;
- ☞ que le nombre de demandes reçues est de 1.

Je déclare :

- que le règlement V701-2020-00 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

-----  
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 2 février 2021.

Me Patrice de Repentigny, greffier

(Article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités)